



Co-prix Nobel de la paix

COMMUNIQUE DE PRESSE

Handicap International interpelle le gouvernement de Bachar el Assad sur la possible utilisation de mines antipersonnel dans le pays.

Lyon, le 3 novembre 2011. Handicap International est préoccupée par les dernières informations publiées notamment par Associated Press sur l'utilisation possible de mines antipersonnel par l'armée syrienne. L'association s'oppose avec vigueur à toute nouvelle utilisation de ces armes inhumaines et appelle les responsables syriens à renoncer aux mines antipersonnel immédiatement. Une nouvelle victime aurait déjà été recensée le week-end dernier.

Handicap International s'inquiète des récentes informations sur la possible utilisation de mines antipersonnel par les forces gouvernementales syriennes le long de la frontière libanaise. Des civils libanais ont rapporté à Associated Press qu'ils ont vu des soldats syriens placer des mines près des villages de Knaysseh et Al-Hnayder, près de Homs. Le 27 octobre, un responsable syrien, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat en raison de la sensibilité de la question, a confirmé à l'agence de presse que « *la Syrie a pris de nombreuses mesures pour contrôler les frontières du pays, y compris l'utilisation de mines* », en justifiant cette mesure par la nécessité de couper court à la contrebande d'armes vers la Syrie pendant le soulèvement. Cette frontière est également traversée par les citoyens syriens qui désirent fuir la répression des manifestations anti-gouvernementales ainsi que par ceux qui ont un emploi et des familles du côté libanais.

« Handicap International condamne fermement toute utilisation de mines antipersonnel, quel que soit le pays, le territoire ou les raisons invoquées pour justifier le recours à ces armes barbares », explique Paul Vermeulen, Responsable du plaidoyer et de l'action politique à Handicap International. « Ces armes sont aujourd'hui interdites par la grande majorité des pays et leur utilisation est fortement stigmatisée. Elles tuent et mutilent des civils, parfois des dizaines d'années après la fin des conflits. De nombreux syriens tentent aujourd'hui de se réfugier loin de la violence du régime en traversant la frontière libanaise. L'utilisation de mines pourrait faire de nouvelles victimes sur cette frontière. » L'association a décidé d'envoyer un courrier officiel à l'ambassade syrienne pour qu'elle clarifie la position de son gouvernement quant à la possible utilisation de mines antipersonnel.

La Syrie serait le quatrième pays à avoir posé des mines antipersonnel en 2011, après la Libye en mars, Israël en août et le Myanmar/Birmanie. En 2010, seul le Myanmar/Birmanie en avait utilisées. Handicap International s'alarme du recours croissant à ces armes. Elle appelle la Syrie à renoncer publiquement à toute utilisation de mines antipersonnel et à accéder au traité d'interdiction de ces armes (Traité d'Ottawa). « *La Syrie doit affirmer clairement qu'elle n'utilisera pas de mines antipersonnel et qu'elle retirera dans les meilleurs délais celles qui subsistent dans le pays* », déclare Paul Vermeulen.

Plus d'informations sur www.handicap-international.fr

Contact presse : Sophie Gaguin – Tél. : 04 26 68 76 47/ 06 60 97 09 38

Email : sgaguin@handicap-international.fr